



shutterstock.com · 2258085371



CLUB « LEI MESSUGO »

06550 – LA ROQUETTE sur SIAGNE

CARNAVAL à VIAREGGIO

Du SAMEDI 15 au LUNDI 17 FEVRIER 2025

SAMEDI 15 FEVRIER 2025 : LA ROQUETTE sur SIAGNE – VIAREGGIO

Départ vers 7h00 (horaire confirmé ultérieurement) –Déjeuner à TORRE del LAGO – Visite de la citadelle du Carnaval à Viareggio puis destination notre hôtel au Lido de Camaione. Installation et dîner

DIMANCHE 16 FEVRIER 2025 : CARNAVAL de VIAREGGIO

Après le petit déjeuner, départ pour Viareggio. Matinée libre pour la découverte de Viareggio -Déjeuner libre - L'après – midi sera consacré au Carnaval. Entrées et places assises numérotées en tribune. En fin d'après-midi, retour vers votre hôtel – Dîner et hébergement.

LUNDI 17 FEVRIER 2025 : PISE et RETOUR

Après le petit déjeuner, départ pour PISE. Visite guidée de PISE : Ville universitaire remarquable par sa splendide architecture. Pise est inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco notamment pour sa monumentale Piazza del Miracoli, une des plus belles places au monde qui regroupe les principaux monuments de la ville, en particulier la Cathédrale, le Baptistère, le Camposanto et la célèbre Tour penchée, chef d'œuvre roman qui date du 12^{ème} siècle, véritable symbole italien. Entrée comprise du Baptistère et de la Cathédrale.–Déjeuner à PISE puis retour vers votre ville d'origine.

PRIX : 436 € (base 25 personnes)

486 € (Non adhérents)

Ces prix comprennent

- Le transport en autocar GT
- L'hébergement en Hôtel à Lido de Camaione –Base chambre double
- La pension complète du déjeuner du jour 1 au déjeuner du jour 3 (excepté le déjeuner du jour 2)-hors boissons
- Les visites et entrées prévues au programme
- L'assurance assistance-rapatriement et annulation
- Les taxes de séjour

Ces prix ne comprennent pas :

- Les boissons aux repas
- Le déjeuner du jour 2
- Les dépenses à caractère personnel
- Le supplément chambre seule (+ 70 €)

RESERVATIONS ET INSCRIPTIONS auprès de Josiane au 0668733162 ou d'Anne-Marie au 0667029934 ou le jeudi et vendredi après-midi à la Salle des Associations.
Un acompte de 150 € est demandé avant le 30 Décembre.

Le solde pour le 20 JANVIER 2025. (Les chèques seront encaissés après cette date)